



FORMATION AU DROIT DU TRAVAIL POUR LE CSE

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation permet aux membres du Comité social et économique d'acquérir les fondamentaux du droit du travail utiles à l'exercice de leur mandat de représentant du personnel.

PROGRAMME

L'EMBAUCHE ET LES FONDEMENTS DU CONTRAT DE TRAVAIL

- ▶ Les différents types de contrats
- ▶ Les spécificités et cadres juridiques propres à chaque type de contrat
- ▶ La rédaction du contrat : éléments obligatoires, précautions à prendre
- ▶ Les clauses usuelles et sensibles
- ▶ La période d'essai : durée, renouvellement, rupture

L'ÉVOLUTION ET L'EXÉCUTION DU CONTRAT

- ▶ Modalités de modification du contrat : ce qui peut (ou non) être modifié unilatéralement
- ▶ Sources du droit du travail
- ▶ Exécution du contrat : obligations de l'employeur et du salarié
- ▶ Durée du travail et aménagements possibles
- ▶ Congés payés et absences autorisées
- ▶ Droit disciplinaire : échelle des sanctions, procédure, garanties du salarié

LE SALARIÉ DANS L'ENTREPRISE

- ▶ Statut du salarié : subordination juridique, rôle hiérarchique
- ▶ Droits fondamentaux

TARIFS

INTRA

De 1 à 14 participants

À partir de 2 000 € net de taxe



DURÉE

14 heures (2 jours)



PUBLIC

Cette formation s'adresse aux membres titulaires et suppléants du CSE souhaitant acquérir ou consolider leurs connaissances en droit du travail pour exercer leur mandat.



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est exigé pour suivre cette formation.



MODALITÉ

Présentiel et/ou distanciel



MODALITÉ D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis repose sur une auto-évaluation, un questionnaire et une feuille de présence.
La validation des acquis est complétée par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
Une attestation de formation est délivrée en sanction de la formation.



MODALITÉ DE SANCTION

Attestation de formation

PROGRAMME - SUITE

- Droits fondamentaux Obligations contractuelles et comportementales du salarié

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Transfert du contrat en cas de changement d'employeur
- La démission : formes, effets, préavis
- Rupture conventionnelle
- Types de licenciement : personnel, économique, disciplinaire
- Départ ou mise en retraite
- Calcul et versement des indemnités de rupture
- Gestion du préavis : exécution, dispense, paiement



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- La formation s'appuie sur une alternance d'apports théoriques et de mise en pratique afin de faciliter l'appropriation des notions juridiques abordées.
- Elle mobilise la réflexion de groupe, les échanges entre participants et le formateur, ainsi que l'étude de cas concrets liés au droit du travail et au fonctionnement du CSE.
- Des questionnaires, tests d'évaluation, mises en situation et jeux pédagogiques sont utilisés pour favoriser l'ancrage des connaissances et vérifier la compréhension des contenus.



L'AVANTAGE LD FORMATION & CONSEIL

- Bénéficiez de 25 % de réduction sur nos prestations Agora CSE pour vous accompagner au-delà de la formation.

MOYENS ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUES EN DISTANCIEL



Formation par visioconférence : type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique



Chaque participant doit disposer d'une adresse e-mail valide



Matériel requis : ordinateur (avec webcam, micro, casque ou haut-parleurs et connexion internet)

ADMISSION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inter : Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire. Le délai de réponse à la demande de devis est de 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire. La formation est programmée aux dates et lieux définis lors de l'inscription.
- Intra : Le délai de réponse à la demande de devis est de 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire. La formation est réalisée aux dates et lieux convenus. Un délai d'au moins 15 jours est nécessaire pour organiser la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Un support de cours et des guides sont remis aux participants par voie dématérialisée.
- En distanciel, la formation se déroule en visioconférence sous forme de classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique.
- La formation peut également s'appuyer sur des ressources complémentaires liées aux points forts de l'organisme, notamment une plateforme Avantage accessible aux CSE concernés.

ACCESSIBILITÉ ET ACCÈS HANDICAP

- En cas de besoin spécifique ou d'obstacle identifié, il est possible de contacter le référent handicap et inclusion à l'adresse suivante : inclusion@ldformationconseil.com.
- Chez LD Formation Conseil, nous nous engageons à rendre nos formations accessibles à toutes et tous. Nous mettons tout en œuvre pour permettre aux personnes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés de participer pleinement à nos programmes.
- Si vous rencontrez un obstacle ou avez besoin d'un aménagement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap et inclusion à l'adresse suivante :
- Référent handicap et inclusion : inclusion@ldformationconseil.com

PROFIL DU FORMATEUR

- ▶ La formation est animée par un formateur apportant des contenus théoriques et des éclairages pratiques sur le droit du travail.

SERVICES NUMÉRIQUES INCLUS

- ▶ Espace apprenant en ligne pour retrouver les informations et ressources liées à la formation.
- ▶ Espace client en ligne pour suivre les dossiers et documents de formation.

AVANTAGE FORMATION CSE

- ▶ En suivant une formation éligible, votre CSE bénéficie de l'avantage commercial précisé dans le devis.
- ▶ Plateforme Avantage CSE - Accès offert au CSE
- ▶ Agora Connect - Six mois offerts après une formation SSCT éligible en intra
- ▶ Services Agora CSE - 25 % de réduction sur une première commande
- ▶ L'offre applicable est précisée dans le devis.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

En cours de consolidation

TAUX DE SATISFACTION

Indicateurs calculés sur les 24 derniers mois.